

C A N A D A

CONSEIL DE DISCIPLINE

PROVINCE DE QUÉBEC

N° :

Partie plaignante

C.

Partie intimée

PROTOCOLE POUR L'INSTRUCTION DE LA PLAINTÉ

Chacune des parties doit compléter le protocole en préparation de la conférence de gestion.

DÉROULEMENT DE LA CONFÉRENCE DE GESTION

Le président ou la présidente du conseil de discipline vous posera des questions sur le contenu du présent protocole afin de simplifier, faciliter ou accélérer le bon déroulement de l'instruction de la plainte disciplinaire.

Par ses questions, le président ou la présidente cherche à établir la durée totale de la preuve de chacune des parties ainsi que la durée des plaidoiries.

Enfin, le président ou la présidente du conseil peut :

- Convenir avec vous d'une entente sur le déroulement de l'instruction et fixer un calendrier des échéances à respecter;
- Déterminer, à défaut d'entente entre les parties, un calendrier des échéances à respecter.

Annexe B

1. IDENTIFICATIONS DES AVOCATS

Partie plaignante (Nom et coordonnées)	Partie intimée (Nom et coordonnées)

2. PLAIDOYER

Partie intimée – Est-ce que vous plaidez coupable à certains chefs

de la plainte?

Si oui, veuillez indiquer lesquels :

--

3. MOYENS PRÉLIMINAIRES

Partie plaignante et partie intimée – Identifiez les moyens préliminaires que vous souhaitez présenter (ex. : précisions, rejet de la plainte, récusation, divulgation complémentaire de la preuve).

Annexe B

4. PIÈCES

Partie plaignante et partie intimée – Vous devez joindre une liste complète des pièces que vous souhaitez déposer au conseil de discipline.

Identifiez les pièces produites de consentement, le cas échéant :

--

5. TÉMOINS DE LA PARTIE PLAIGNANTE

À compléter pour chacun de vos témoins :

Nom :	
Durée de l'interrogatoire (approx.) :	
Durée du contre-interrogatoire (approx.) :	
Objet du témoignage :	

Nom :	
Durée de l'interrogatoire (approx.) :	
Durée du contre-interrogatoire (approx.) :	
Objet du témoignage :	

Annexe B

Nom :	
Durée de l'interrogatoire (approx.) :	
Durée du contre-interrogatoire (approx.) :	
Objet du témoignage :	

Nom :	
Durée de l'interrogatoire (approx.) :	
Durée du contre-interrogatoire (approx.) :	
Objet du témoignage :	

Nom :	
Durée de l'interrogatoire (approx.) :	
Durée du contre-interrogatoire (approx.) :	
Objet du témoignage :	

Annexe B

Nom :	
Durée de l'interrogatoire (approx.) :	
Durée du contre-interrogatoire (approx.) :	
Objet du témoignage :	

6. TÉMOINS DE LA PARTIE INTIMÉE

À compléter pour chacun de vos témoins :

Nom :	
Durée de l'interrogatoire (approx.) :	
Durée du contre-interrogatoire (approx.) :	
Objet du témoignage :	

Nom :	
Durée de l'interrogatoire (approx.) :	
Durée du contre-interrogatoire (approx.) :	
Objet du témoignage :	

Annexe B

Nom :	
Durée de l'interrogatoire (approx.) :	
Durée du contre-interrogatoire (approx.) :	
Objet du témoignage :	

Nom :	
Durée de l'interrogatoire (approx.) :	
Durée du contre-interrogatoire (approx.) :	
Objet du témoignage :	

Nom :	
Durée de l'interrogatoire (approx.) :	
Durée du contre-interrogatoire (approx.) :	
Objet du témoignage :	

Annexe B

Nom :	
Durée de l'interrogatoire (approx.) :	
Durée du contre-interrogatoire (approx.) :	
Objet du témoignage :	

7. TÉMOIN EXPERT DE LA PARTIE PLAIGNANTE

Nom	
Domaine d'expertise	
Rapport transmis (oui/non)	
Qualification admise par l'autre partie (oui/non)	

8. TÉMOIN EXPERT DE LA PARTIE INTIMÉE

Nom	
Domaine d'expertise	
Rapport transmis (oui/non)	
Qualification admise par l'autre partie (oui/non)	

Annexe B

Identifier sommairement les points de convergence des experts

Identifier sommairement les points de divergence des experts

9. PLAIDOIRIES

Temps requis pour la partie plaignante :

Temps requis pour la partie intimée :

10. DISPONIBILITÉS

Partie plaignante et partie intimée – Si vous, votre avocat ou l'un de vos témoins, n'êtes pas disponible dans les prochains mois, veuillez indiquer les dates de non-disponibilité :

Annexe B

Remarques et autres informations :

Transmettre le formulaire complété à :
(Coordonnées de la secrétaire du conseil)